



Des spécialistes du commerce extérieur jugent la France

ATTRACTIVITÉ. Le Centre national du commerce extérieur de la France (CCE) a publié la semaine dernière un sondage réalisé auprès de 2 000 conseillers commerce extérieur dans le monde sur « *la compétitivité des entreprises françaises à l'international* ». Une enquête qui remet en perspective le rôle des pouvoirs publics dans la promotion de l'export. Ainsi, 60 % des conseillers sondés jugent que la mesure de soutien à l'exportation la plus satisfaisante concerne les volontaires internationaux en entreprise. Moins d'une majorité (47,3 %) sont satisfaits des services des missions économiques à l'étranger, 40 % en disant de même pour Ubifrance.

L'accompagnement des pouvoirs publics dans les salons internationaux n'est jugé satisfaisant que par 27,3 % des personnes sondées et le crédit d'impôt exportation arrive bon dernier avec 22,5 % d'opinions favorables (60 % des sondés indi-

quant toutefois ne pas y avoir recours). Des chiffres à méditer à l'heure où le gouvernement engage une vaste restructuration du réseau des missions économiques. Il n'en demeure pas moins que la tentation de l'exportation reste forte en France, 79 % des entreprises indiquant vouloir développer de nouvelles activités à l'étranger. 19 % ont prévu de délocaliser leurs activités actuellement implantées en France.

L'enquête s'intéresse également aux facteurs faisant la force de l'« entreprise France », en matière d'attractivité. 85 % des conseillers interrogés attribuent au montant des charges sociales un effet défavorable sur la compétitivité du pays et 76 % pointent du doigt la durée du travail et l'insuffisance flexibilité du marché de l'emploi. À l'inverse, les principaux atouts de l'entreprise France sont les infrastructures de transports et de télécommunication.

Cy. L.